L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Jolie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 23

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

23 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Importante de Propriétés du Troisième District.

A être offertes et vendues en entier.

Ins J. Bouze Ce vs A. J. Barons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 72 769—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904 à midi.

Les propriétés ci-après décrites avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville, ayant les désignations et mesurements d'après les arpentages faits par L. Danes, ingénieur civil et voyer, un par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, (excepté 1, lot Un dans l'îlet No 523). Les devis de cela sont annexés à un inventaire de la succession du défunt Manuel Suarez Y. Miranda et femme fait pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903, à savoir

1° Deux certaines lots de terre, désignés par les Nos Neuf et Dix, dans l'îlet No 480, borné par les rues Urquhart, Marais, Piété et Louisa, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété, par cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Dix se trouvant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Piété et Urquhart.

2° Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière, désigné par la lettre C, dans l'îlet No 481 borné par les rues Urquhart, Marais, Louisa et Clouet mesurant quarante six pieds sept pouces de face à la rue Urquhart par une première profondeur sur le côté vers la rue Louisa de cent vingt quatre pieds sept pouces et une ligne, de là se rétrécissant sur une ligne parallèle à la rue Urquhart trente pieds huit pouces et deux lignes de là une profondeur finale de quarante six pieds dix pouces et sept lignes à la ligne du fond, laquelle a quinze pieds dix pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent soixante et onze pieds six pouces.

3° Deux certaines lots de terre, désignés Nos onze et douze, dans l'îlet No 602, borné par les rues Robertson, Villeré, Piété et Désiré, contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit : Le lot No 12 formant l'encoignure des rues Robertson et Désiré, ayant vingt huit pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Robertson et ledit lot onze ayant vingt huit pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 26, 27, 28, 29 et 30 dans l'îlet No 604, borné par les rues Robertson, Villeré, Louisa et Clouet, et mesurant comme suit : Le lot 26, vingt neuf pieds, cinq pouces de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles; et les lots nos 27, 28, 29 et 30 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur cent dix sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 27 formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson.

5° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'îlet No 654, orné par les rues Claiborne, Robertson, Louisa et Clouet, mesurant comme suit : Lots 12, 13 et 14 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente pieds de face à la rue Claiborne sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 12 étant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Claiborne et Louisa, et ledits lots 15 et 16 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot 16 étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Robertson et Louisa.

6° Trois certains lots de terre désignés sur les Nos six, sept et huit, dans l'îlet No 655, bornés par les rues Claiborne, Robertson, Piété et Louisa, contigus les uns aux autres, et mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur. Le lot No 6 étant à une distance de cent vingt quatre pieds deux pouces et six lignes de l'encoignure des rues Piété et Robertson.

7° Un certain lot de terre, désigné par le No quatre, pris de la partie "D," dans l'îlet No 656, borné par les rues Désiré Claiborne, Robertson et Piété, étant à une distance de quatre vingt treize pieds, deux pouces et six lignes de la rue Claiborne et mesurant de la trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre désigné par le No un dans l'îlet No 523, borné par les rues Urquhart, Villeré, Féliciana et Montegut, sur un plan fait par M. de Young, architecte, daté le 13 février 1862, déposé parmi les dessins de Félix Grima, ancien notaire, lequel lot formant l'encoignure des rues Urquhart et Féliciana et mesurant trente et un pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Féliciana sur cent quinze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

McCloskey et Benedict, avocats.

16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Anthony Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,344—Division B — Attendu que Mary Stoke, veuve de Anthony Scott, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Anthony Scott, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart & Kernan, avocats

16 sept—16 20 25

Succession de Mme Emilie Gutheim

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,455 —Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Max Dinkelspiel et Simon Weis, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel & Hart, avocats. 14 sept—14 18 23

Succession de Mme Catherine Clarkson, veuve de Thomas Forester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74,216—Division A—Attendu que Katie Forester a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mme Catherine Clarkson, veuve de Thomas Forester, décédée testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—John Watt Duffy, avocat.

13 sept—1s 17 22

Succession de Mme Ann Wilkin (Bevins)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74,186—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Denegre exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

13 sept—13 17 22

Succession de Mme Annie Broeg, veuve de Lambert Franz

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,348—Division A — Attendu que August W. Berdon a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Broeg, veuve de Lambert Franz décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—J. O. Daspit, avocat. 17 sept—17 21 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1312 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tèche, (anciennement Monroe), Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), ci-devant désigné comme îlet No 7 de la ville de McDonoughville, sur un plan dressé par L. Piloé voyer et déposé au le bureau de Charles E. Fortier, anciennement un notaire en cette ville, comme plan No 30 du Livre des plans No 1, et maintenant désigné comme îlet No 215 sur un croquis fait par A. D'Armas, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Bouny anciennement un notaire public en cette ville le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Monroe) sur les profondeurs suivantes, à savoir : lot No 18 à cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 à cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats

17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

Vente d'une Jolie Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme No 3938 rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Grands Terrains

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Nelson, femme de James Z. George et James Z. George.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 266, borné par les rues Chestnut, Austerlitz, Constantinople et Camp, désignés comme lots douze et D, d'après un plan de C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte pardevant H. C. Leake, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1895, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir : Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ledit lot No Douze contigu audit lot D sur le côté le plus près de la rue Austerlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11 et ledit lot No Douze comprenant le tout du lot original No Douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et en un procès intitulé F. Rivera Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété; et aussi quel que soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans en pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edw. P. Kleinert, avocat pour les plaignants

2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur de Quatrième District.

Connue comme le No 826 rue Philip.

Richard T. Burke vs Ambrose J. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52 288—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, Annonciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant, voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

W. S. Hero, avocat pour le plaignant.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Hercveur.

Le remorqueur ALEXANDER W. STEWARD, le dragueur CYCLONE, 4 Barges, 1 Coque Baquet à draguer en mer, etc.

A l'encan, mardi, le 27 septembre 1904.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Common. Il sera vendu à l'enchère publique, à midi à la tête de la rue Walnut, contigu au bateau passeur de Westwego façade du fleuve, dans le sixième district, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Mills, juge de la même Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 23 août 1904, dans l'affaire de Charles Fricke vs "La. Gravel Company Limited", dossier No 73,099.

Le remorqueur Alexander M. Stewart le bateau dragueur Cyclone, quatre barges, etc., d'après l'inventaire enregistré; pour plus amples renseignements, voyez l'annonceur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Joseph O. Daspit, Receveur.

Robt. J. Perkins, Gustave Lemle avocats pour le receveur.

25 août—25 28—sept 4 11 18 25 27

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Désirable Résidence.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté entre les rues Troisième et Quatrième

Succession de Jemima Henry.

No 73,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune— MARDI, le 18 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double bien situé Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième, contenant trois chambres à chaque côté, cuisine, citerne, hangar, cour etc., plus complètement décrit comme suit à savoir : Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville (autrefois le Faubourg Livaudais), dans l'îlet décrit par le numéro 331, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième et décrit comme lot No 28 dudit îlet, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la Liberté sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et ledit acquis par le défendeur Jemima Henry de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zeugel, un notaire de cette ville, paroisse et état le 31me jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 167 folio 234 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour au No 2617 rue Sud Liberté à 1 30 heure P. M., il sera vendu dans l'affaire ci-dessus intitulée tout et particulièrement les meubles de maison, livres argenterie et autres effets mobiliers restant dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété foncière un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par lien de vendeur privilège et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les autres clauses de sécurité 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, lequel devant payer les taxes d'état de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 sept—11 18 25—oct 2 9 16 à date

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Andrew R. Lessing

No 74,102 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 septembre 1904 à 11 heures a. m., sur les lieux, 1202 rue Howard entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant en congé.

Un lot de meubles de maison d'après inventaire enregistré

Conditions—Comptant.

11 sept—11 18 21

Léon Beaudon vs John Long.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,699—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 26 septembre 1904, à 11 heures a. m., la soutenu d'une hoverte et grosserie, saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable 15 sept—15 20 25

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagrosse, dossier No 74 166, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Dumaine et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Dumaine de cet îlet portion du lot original trois d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 19 janvier 1834, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur notaire et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriété Foncière, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Ulenson, Esq., avocat.

10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,930;— COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904, et adressé à Jos. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret et Terpsichore, désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dunbar, voyer et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur, de lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,

Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 303 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Gravier.

F. A. Lambert, avocat 2 sept—2 4 11 18 25—oct 2 4

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur du Troisième District,

FAISANT FACE A L'AVENUE ST BERNARD ET LA RUE NOUVELLE-ORLEANS.

No 1621 AVENUE ST-BERNARD.

—ET—

Nos 1614-16 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

SUCCESSION DE GEORGE LANDEY.

No 71,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Pierre J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdide—MERCREDI, le 28 septembre 1904, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 août 1904, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 755, borné par les rues St. Bernard Avenue (anciennement White), Derbigny (anciennement Prosper), Nouvelle-Orléans et Avenue Claiborne, le dit lot de terre et désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'inventaire de la succession de George Landry pris par B. Rodes, notaire public en cette ville, le 2 novembre 1903, d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quarante pieds trois pouces quatre lignes de face à la rue St Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Claiborne et cent dix sept pieds six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny ledit lot commençant de la rue Nouvelle-Orléans à l'avenue St Bernard, et commençant sur l'avenue St Bernard à une distance de cent soixante douze pieds dix pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue St Bernard et la rue Derbigny et à une distance sur la rue Nouvelle Orléans de cent soixante quatorze pieds et trois pouces de l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Derbigny.

Les améliorations comprenant une maison à deux étages et autre bâtisse portant le numéro municipal 1621 avenue St. Bernard, et deux petites maisons d'un étage portant les numéros 1614 et 1616 rue Nouvelle-Orléans

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. L'acquéreur d'assumer le paiement de taxe de l'Etat de 1904 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Busière Rouen, Notaire Public, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard avocat

28 août—28—sept 4 11 18 25 28

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois.

822 et 824 rue Espagne,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew R. Lessing.

No 74,102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Craps (maintenant Bourgogne), Grands Hommes (maintenant Dauphine) et Mandeville, et mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 93 pieds 11 pouces 3 lignes, étant une portion du lot original 218 et commençant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure le demi lot original de terre duquel ce morceau forme une partie mesurant 60 pieds de face sur réunion des rues Espagne et Craps. Les améliorations comprenant un cottage double à un étage en bois avec mansarde désigné par les Nos 824 et 824 rue Espagne, contenant de chaque côté 4 chambres, cabinet, citerne, etc., dans un bon voisinage et qui se louera toujours bien

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de 1 on 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non alienando, toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Morris W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolf, avocat

28 août—28—sept 4 11 18 25 29

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de Charpente!
Bois de Charpente!
Bois de Charpente!

Pour le compte de qui cela peut concerner.

Le Mardi, 27 Septembre 1904 à 10 heures 20 a. m.

Aux Stuyvesant Docks.

(Près de l'avenue de la Louisiane, façade du fleuve)

Un chargement de bois de charpente, par le char Ex 41,052, conformément à l'Acte 167 de la session de 1898, gouvernant les porteurs communs. Il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur.

Conditions—Comptant

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.

Bureau, 824 rue Commune.

16 sept—16 18 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Lauren J. Bradley vs Veuve M. D. Dale

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18 611—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Dowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 24 septembre 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir : Un lot de meubles de maison etc., saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. J. Armstrong, avocat.

15 sept—15 20 24

J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT.

No 1895 Camp Place.

Catherine Beck et als vs Succession de Mme Christian Beck, Joseph Steiljes et als.

No 73,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune JEUDI le 13 octobre 1904 à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre si jugé, lu et rendu en cour ouverte le 23 août 1904, et le jugement signé en cour ouvert le 30 août 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le numéro huit (8) de l'îlet borné par les rues Camp, Felicité, Ste Marie et Nouveau Camp, et mesurant trente pieds de face à la rue du Camp, cent sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne de côté quatre vingt dix pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt quatre pieds neuf pouces de largeur dans le fond et façade sur la rue Nouveau Camp.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant galeries sur la façade et dans le fond et à peu près sept chambres, cit